

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JACQUES DE LA LANDE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 FÉVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 7 du mois de février à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jacques-de-la-Lande, sous la présidence de Luc Simon, en sa qualité de Vice-Président du C.C.A.S de Saint-Jacques-de-la-Lande, dûment convoqués ;

PRESENTS (S) :

M. Luc SIMON Vice-Président ;
M. Marcel Biard Administrateur
Mme Marie-Jeanne LEBRETON Administratrice ;
M. Jean-Marie GANEAU Administrateur ;
M. Thierry MORIN Administrateur
M. Henri GENDROT Administrateur
M. Daniel BOUET Administrateur
M. Rodolphe LLAVORI Administrateur
Mme Martine FRIOT Administratrice
Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Membres en exercice :	13
Nombre de Membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	12
Votes Pour :	12
Votes Contre :	0
Abstention :	0

PROCURATION(S) DE VOTE :

Mme Marie DUCAMIN Présidente donne procuration à Luc SIMON
M. Clément DAVID Administrateur donne procuration à Marcel BIARD
M. Pierre-François LEBRUN Administrateur donne procuration à Jean-Marie GANEAU

ABSENTE EXCUSEE :

Mme Marie LOCKHART Administratrice

Le secrétariat a été assuré par Julie Simon Directrice du CCAS

Délibération N° 01_2023 ADMINISTRATION GÉNÉRALE Rapport d'activité du Pôle Solidarité 2022

Monsieur le Vice - Président expose :

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDÉRANT le rapport présenté portant sur l'activité annuelle du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Jacques de la Lande rattaché au Pôle Solidarité pour l'exercice 2022 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

DÉCIDE de prendre acte du rapport d'activité annuel 2022 ;

Fait et délibéré le 7 février 2023 ;
Par délégation de La Présidente
Luc Simon Vice-Président du CCAS

